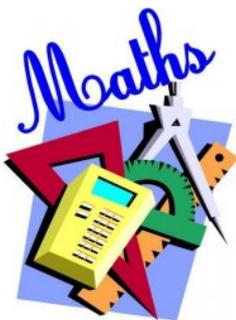


<https://college-clemenceau.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article311>



Concours "Drôles de Maths"

- Les disciplines - Mathématiques -



Date de mise en ligne : samedi 14 novembre 2015

Date de parution : 18 mars 2015

Copyright © Collège Georges CLEMENCEAU - Lyon - Tous droits réservés



Le **14 Mars**, durant la semaine des mathématiques, aura lieu le concours Drôles de Maths. Ce concours propose des questions amusantes et qui font réfléchir les élèves !

Les élèves peuvent s'entraîner sur le site drolesdemaths.org.

Dotation exceptionnelle pour le 15^{ème} anniversaire du concours

Télécharger le bulletin d'inscription ci-dessous.

15^{ème} anniversaire !

Concours Drôles de Maths

100 000 candidats attendus !

Les professeurs proposent cette année aux élèves de participer au 15^{ème} anniversaire de Drôles de Maths, le grand jeu-concours national de mathématiques et de logique.

Une épreuve originale, drôle, solidaire, accessible à tous, organisée dans l'établissement lundi 14 mars 2016. N'hésitez pas à inscrire votre enfant !

« Je trouve le concours génial, les questions sont amusantes et il faut bien se remuer les méninges. En plus, c'est solidaire ! »
Miane B - Élève de collège

La vue pour 1€ !
One Dollar Glasses

Drôles de Maths, c'est aussi la solidarité envers les enfants défavorisés. En 2016, le concours propose de soutenir l'association ONE DOLLAR GLASSES, afin d'équiper en lunettes des dizaines de milliers d'enfants démunis et handicapés par une vue déficiente.

En vous remerciant de votre soutien et de votre confiance.
Les organisateurs de Drôles de Maths.

Organisé par les EDITIONS DROLES DE et l'association ACTION SOLIDAIRE - 19 rue de la Ville - 69003 LYON - www.drolesdemaths.org

Je soussigné(e) autorise mon enfant à participer au concours Drôles de Maths.
Je joins mon règlement de 3,5€ + € : en liquide par chèque à l'ordre du foyer Clemenceau - Signature :
*Facultatif. Les deux paiements ont été équipés de lunettes des enfants défavorisés visuels (don moyen 0,5 à 1,5€).